

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Agent d'entretien du bâtiment

Niveau V

Site: http://www.emploi.gouv.fr

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	1/46

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Agent d'entretien du bâtiment

Sigle du titre professionnel : AEB

Niveau: V

Code(s) NSF: 230r - Entretien général des bâtiments-

Code(s) ROME: 11203 Formacode: 22357

Date de l'arrêté : 21/03/2016

Date de parution au JO de l'arrêté : 06/04/2016

Date d'effet de l'arrêté : 20/04/2016

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 9 mars 2006 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation (cette rubrique ne concerne pas les candidats par VAE).
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	3/46

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès progressif par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) De tous les CCP au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un binôme d'évaluateurs au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du DSPP.

2.4. Les compétences des candidats pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité à laquelle conduit le CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session d'évaluation du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre des épreuves pour le candidat, le jury ou binôme d'évaluateurs, et le centre organisateur.

	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ſ	AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	4/46

3 Dispositif d'évaluation pour la session de validation du titre professionnel AEB

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs	13 h 15 min	A partir de documents de travail (plan / descriptif), le candidat construira une cloison avec retour d'angle en plâtre sec dans laquelle il intégrera une menuiserie (porte/fenêtre). Il en assurera l'ajustement et l'équipera (serrure, poignée, verrou, ferme porte). Le candidat devra réaliser la mise en peinture aspect finition satinée d'un élément menuisé intégré à la cloison. Sur le support construit, le candidat réalisera la mise en œuvre : - d'un circuit électrique monophasé courant, - d'une installation sanitaire courante, et la pose d'un panneau de faïence. Il réalisera également un dépannage d'un élément d'installation électrique et d'un élément d'installation sanitaire.
Autres modalités d'évaluation	on le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet		Sans objet.
 Questionnaire professionnel 	Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs	00 h 20 min	L'ensemble des candidats est réuni pour remplir le questionnaire sous surveillance.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans Objet		Sans objet.
Entretien final		00 h 25 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP. (d'une durée de 10 minutes)
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	14 h 00 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	5/46

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	6/46

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménageme	nt sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment				
Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec	 les consignes données par le plan ou par le hiérarchique concernant le travail à effectuer sont respectées les qualités techniques de l'ouvrage réparé, construit (aplomb, niveau, planéité) respectent les seuils de recevabilité de la profession l'ouvrage est réparé ou modifié en respectant les caractéristiques de construction et est à nouveau fonctionnel après l'intervention 	X			
Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés	 les consignes données par le plan ou par le hiérarchique concernant le travail à effectuer sont respectées l'élément menuisé, l'accessoire, sont réparés, modifiés en respectant l'ouvrage initial l'élément menuisé posé, changé, ajusté, réparé est fonctionnel après l'intervention l'accessoire posé, changé, réglé, réparé est fonctionnel après l'intervention 	X			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	7/46

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménageme					
Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment	 les consignes générales données par le plan ou par le hiérarchique sont respectées le dysfonctionnement sur le circuit électrique monophasé a été justement repéré le problème de dysfonctionnement sur le circuit électrique monophasé a été réparé en respectant les normes le circuit électrique monophasé est à nouveau fonctionnel les consignes et mesures de sécurité pour réaliser ce travail ont été respectées les travaux d'extension du circuit électrique monophasé réalisés sont conformes à la réglementation les consignes et mesures de sécurité pour réaliser ce travail ont été respectées l'extension du circuit est fonctionnelle 	X			
Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment	 les consignes générales données par le plan ou par le hiérarchique sont respectées le dysfonctionnement sur l'appareillage a été justement repéré le problème de dysfonctionnement de l'appareillage a été réparé en conformité avec la réglementation l'appareillage défectueux a été remplacé et est à nouveau fonctionnel 	X			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	8/46

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménageme					
Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment	 les consignes générales données par le plan ou par le hiérarchique sont respectées le dysfonctionnement sur le réseau de tuyauteries a été justement repéré le problème de dysfonctionnement sur le réseau de tuyauteries a été réparé en conformité les consignes et mesures de sécurité pour réaliser ce travail ont été respectées les travaux d'extension du réseau de tuyauteries réalisés sont conformes à la réglementation l'extension du réseau de tuyauteries est fonctionnelle les consignes et mesures de sécurité pour réaliser ce travail ont été respectées 	X			
Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment	 les consignes générales données par le plan ou par le hiérarchique sont respectées le dysfonctionnement sur l'appareillage a été justement repéré le problème de dysfonctionnement de l'appareillage a été réparé en conformité l'appareillage défectueux a été remplacé et est à nouveau fonctionnel 	X			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	9/46

			Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'i					
Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux	 les consignes générales données par le plan ou par le hiérarchique sont respectées le chantier est correctement installé la zone de travail est mise hors tension les travaux d'apprêts sont adaptés aux supports et correctement réalisés la peinture est régulière et son aspect poché les travaux de préparation du revêtement mural avant pose sont connus (débit, encollage) les normes concernant la préparation des supports et la pose des revêtements muraux sont connues le poste de travail ainsi que les supports et les murs sont propres et fonctionnels à l'issue des travaux 	X		⊠	
Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples	 la compatibilité des supports horizontaux existants avec une pose de revêtement souple au sol est connue les différents produits de préparation de supports et leurs utilisations avant pose de revêtements souples sont connus les notions et les principes d'implantation d'un revêtement souple sont connus 			X	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	10/46

			Autres modalités d'évaluation			
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)	
Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs	 les consignes générales données par le plan ou par le chef de chantier sont respectées (sens d'implantation des carreaux par exemple) la compatibilité des supports horizontaux et verticaux existants avec une pose de revêtement dur est connue les différents produits de préparation de supports et leurs utilisations avant pose de revêtements durs sont connus les principes d'implantation du revêtement dur sont connus les qualités techniques de mise en œuvre du carrelage posée ainsi que des travaux de finition, respectent les seuils de recevabilité de la profession (positionnement, aplomb des rives, planéité, alignement des joints par exemple) le poste de travail ainsi que les sols et murs revêtus sont propres et fonctionnels à l'issue des travaux 	X		×		

Avoir obtenu un avis favorable de fin de formation à un niveau minimum BS pour la prévention du risque électrique sur les ouvrages BT.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	11/46

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Mettre en œuvre des modes opératoires	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec
	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés
	Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux
	Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples
	Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs
Organiser, préparer une action	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec
	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une
	installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une
	installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une
	installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés
	Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux
	Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples
	Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs
Intégrer les principes de développement durable dans son travail	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec
	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une
	installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une
	installation sanitaire d'un bâtiment

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	12/46

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une
	installation sanitaire d'un bâtiment
	Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés
	Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux
	Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples
	Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	13/46

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre AEB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 25 min

4.2. Protocole d'intervention du jury:

Le jury corrige le questionnaire complété par le candidat et évalue sa production réalisée lors de la mise en situation professionnelle, hors la présence du candidat.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

Un surveillant sera présent dès le début de la session de certification, jusqu'à l'arrivée des membres du jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	14/46



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Agent d'entretien du bâtiment

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	15/46

CCP

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés	03 h 30 min	A partir de documents de travail (plan / descriptif), le candidat construira une cloison avec retour d'angle en plâtre sec dans laquelle il intégrera une menuiserie (porte/fenêtre). Il en assurera l'ajustement et l'équipera (serrure, poignée, verrou, ferme porte).
Autres modalités d'évaluation	le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet		Sans objet.
 Questionnaire professionnel 	Sans Objet		Sans objet.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans Objet		Sans objet.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	17/46

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	18/46

Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un bâtiment

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la dernière heure de la mise en situation professionnelle du candidat.

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs qui observe le comportement professionnel du candidat. Le binôme d'évaluateurs ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs : Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

Un surveillant est présent pendant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	19/46

CCP

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

	Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle		Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment	03 h 20 min	Sur un support maquette préalablement préparé, le candidat réalisera la mise en service d'un circuit électrique monophasé. Il réalisera également un dépannage d'un élément d'installation électrique.
Au	tres modalités d'évaluatior	ı le cas échéant :		
•	Entretien technique	Sans Objet		Sans objet.
•	Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet.
•	Questionnement à partir de production(s)	Sans Objet		Sans objet.
		Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	21/46

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	22/46

Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique monophasée d'un bâtiment

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la dernière heure de la mise en situation professionnelle du candidat.

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs qui observe le comportement professionnel du candidat. Le binôme d'évaluateurs ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs : Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

Un surveillant est présent pendant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGI	LE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEI	В	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	23/46

CCP

Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment	03 h 20 min	Sur un support maquette préalablement préparé, le candidat réalisera la pose d'un élément sanitaire, de ses accessoires et des tuyauteries en attente (lavabo/WC). Il réalisera également un dépannage d'un élément d'installation sanitaire.
Autres modalités d'évaluation	ı le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet		Sans objet.
Questionnaire professionnel	Sans Objet		Sans objet.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans Objet		Sans objet.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 20 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	25/46

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	26/46

Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un bâtiment

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la dernière heure de la mise en situation professionnelle du candidat.

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs qui observe le comportement professionnel du candidat. Le binôme d'évaluateurs ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs : Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

Un surveillant est présent pendant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	27/46

CCP

Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment

Modalités d'évaluation des compétences et organisation des épreuves

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux		Sur un support préalablement préparé, le candidat devra réaliser la mise en peinture aspect finition satinée d'un vantail d'une porte. Il posera un revêtement mural sur un pan de mur au pourtour d'une huisserie de porte préalablement peinte.
Autres modalités d'évaluation	le cas échéant :		
Entretien technique	Sans Objet		Sans objet.
Questionnaire professionnel	Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples	00 h 20 min	L'ensemble des candidats est réuni pour remplir le questionnaire sous surveillance.
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans Objet		Sans objet.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 50 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	29/46

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	30/46

Conditions de présence et d'intervention du binôme d'évaluateurs propre au CCP Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment

Durée totale de présence du binôme d'évaluateurs pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du binôme d'évaluateurs :

Le binôme d'évaluateurs est présent pendant la dernière heure de la mise en situation professionnelle du candidat.

La période ci-dessus mentionnée se déroule en la seule présence du binôme d'évaluateurs qui observe le comportement professionnel du candidat. Le binôme d'évaluateurs ne doit pas intervenir dans le déroulement des épreuves.

Conditions particulières de composition du binôme d'évaluateurs : Sans objet.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session de validation

Un surveillant est présent durant la passation du questionnaire professionnel par les candidats et pendant la partie de la mise en situation professionnelle où le binôme d'évaluateurs n'est pas présent.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	31/46

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Agent d'entretien du bâtiment

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Local ou atelier permettant l'implantation de surfaces individuelles de travail d'une emprise au sol de 3 m².	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention.
		Le sol de l'atelier devra être à base ciment (béton surfacé/chape) et être plan et de niveau.
		Les surfaces de travail devront être positionnées en tenant compte des accès et voies de circulation.
Questionnaire professionnel	Une salle équipée de tables et de chaises en quantité suffisante en fonction du nombre de candidats.	Le positionnement des tables et des chaises doit permettre la confidentialité de l'écrit de chaque candidat.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	33/46

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation Nombre		Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Surface de travail d'une emprise au sol d'environ 3 m² (1,20 m x 2, 50 m).	1	Sans objet
		La configuration de cet espace devra permettre de réaliser :		
		- un ancrage vertical latéral soit sur une cloison ou sur un poteau bois		
		- un ancrage horizontal haut soit sur un plafond ou sur une poutre à une hauteur depuis le sol comprise entre 2,50 m et 2,55 m		
Machines	1	Perforateur électrique + mèches béton 8 et 10	8	Sans objet
Outils / Outillages	11	30 Croisillons 2 mm	1	Sans objet
	1	Balai coco	2	Sans objet
	11	Boite à coup	4	Sans objet
	11	Brosse à encoller	1	Sans objet
	11	Brosse à réchampir	1	Sans objet
	11	Camion plat	1	Sans objet
	11	Ciseau de tapissier	1	Sans objet
	11	Clé à molette	4	Sans objet
	11	Cordeau à tracer	1	Sans objet
	11	Crayon de maçon	11	Sans objet
	11	Cutter grosses lames droites	1	Sans objet
	1	Cutter petite lame fractionnable	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	34/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	dispositif permettant de travailler en hauteur en sécurité.	1	Article R4323-63 :
				"Il est interdit d'utiliser les échelles, escabeaux et marchepieds comme poste de travail.
				Toutefois, ces équipements peuvent être utilisés en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce risque est faible et qu'il s'agit de travaux de courte durée ne présentant pas un caractère répétitif".
	11	Eponge à joints de carreleur	11	Sans objet
	11	Equerre à talon	11	Sans objet
	11	Equerre de maçon	11	Sans objet
	11	Fil à plomb	11	Sans objet
	11	Grignoteuse ou cisaille	11	Sans objet
	1	Hachette de plâtrier	1	Sans objet
	11	Jeu de 2 tréteaux bois repliable pour découpe plaques de plâtre	4	Sans objet
	11	Jeu de 4 tournevis cruciforme	11	Sans objet
	11	Jeu de 4 tournevis plat	11	Sans objet
	1	Jeu de règles alu de 1,50 et 2,00 m	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	35/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	Jeu de tournevis d'électricien	1	Sans objet
	1	Lampe à braser	1	Sans objet
	1	Marteau de menuisier	1	Sans objet
	1	Mètre à ruban	1	Sans objet
	1	Niveau antichoc de 60 cm	1	Sans objet
	11	Patte de lapin laqueur	11	Sans objet
	11	Peigne à colle 8 mm	11	Sans objet
	11	Pince à dénuder	11	Sans objet
	11	Pince bec plat	11	Sans objet
	11	Pince coupante d'électricien	11	Sans objet
	11	Pince multiprise	11	Sans objet
	11	Pistolet à cartouche	4	Sans objet
	11	Raclette manuelle à joints	11	Sans objet
	11	Rallonge électrique de 25 ml	4	Sans objet
	11	Scie cloche	4	Sans objet
	11	Scie égoïne	4	Sans objet
	11	Seau en caoutchouc	1	Sans objet
	11	Soulève plaques de plâtre à pied	11	Sans objet
	11	Table à tapisser	4	Sans objet
	1	Tenaille russe SIGLE Type de document Code titre Millésime Date dernier JO Date de	1 Page	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	36/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	11	Truelle carré de carreleur	1	Sans objet
	11	Truelle langue de chat	11	Sans objet
	1	Visseuse	1	Sans objet
Équipements de	11	Chaussures de sécurité	11	Sans objet
protection individuelle (EPI)	11	Gants de manutention	11	Sans objet
ou collective	1	Genouillères en caoutchouc	1	Peuvent être remplacées par pantalon équipé de genouillères intégrées
	1	Lunettes de sécurité	1	Sans objet
Matières d'œuvre	11	0,500 l de Peinture acrylique	11	Sans objet
	11	1,5 kg Produit à joints de faïence	11	Sans objet
	11	10 ml de gaine ICTA	11	Sans objet
	11	2 kg d'adhésif pour collage faïence	11	Sans objet
	11	2 m² de faïence murale 15x15 ou 20x20 ou 10x10	11	Sans objet
	11	2,50 ml Plinthe bois hauteur 7 cm	11	Sans objet
	11	250 g de colle à tapisserie	11	Sans objet
	11	3 ml de conducteur H07VU 1,5 mm², bleu	11	Sans objet
	11	3 ml de conducteur H07VU 1,5 mm², bleu	11	Sans objet
	11	3 ml de conducteur H07VU 1,5 mm², noir	11	Sans objet
	1	3 ml de conducteur H07VU 1,5 mm², orange	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	37/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	11	3 ml de conducteur H07VU 1,5 mm², rouge	1	Sans objet
	11	3 ml de conducteur H07VU 1,5 mm², vert jaune	1	Sans objet
	1	3 ml de conducteur H07VU 2,5 mm², bleu	1	Sans objet
	1	3 ml de conducteur H07VU 2,5 mm², rouge	1	Sans objet
	1	3 ml de conducteur H07VU 2,5 mm², vert jaune	1	Sans objet
	1	3 ml de tube cuivre D12	1	Sans objet
	1	3 ml de tube PVC D32	1	Sans objet
	1	5 ml Baguettes couvre joints de 3 cm de large	1	Sans objet
	1	Ampoule pour point lumineux	1	Sans objet
	6	Boitier d'encastrement cloison sèche	1	Sans objet
	2	Boitier DCL pour point lumineux y compris douille	1	Sans objet
	1	Brasure tendre + décapant	4	Sans objet
	1	Cartouche colle mastic	4	Sans objet
	1	Châssis bois fixe 40x40	1	Sans objet
	6	Chevilles à frapper 6/40	1	Sans objet
	10	Chevilles spéciales fixation dans plaques de plâtre	1	Sans objet
	1	Coffret de distribution 6 modules	1	Sans objet
	5	Collier D12, rosaces, pattes à vis	1	Sans objet
	5	Collier pour fixation PVC 32	1	Sans objet
	1	Convecteur électrique 500 W	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	38/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	2	Coude à 30° D32	1	Sans objet
	2	Coude à 90° D32	1	Sans objet
	1	Cuvette et réservoir WC + fixation WC	1	Sans objet
	1	Disjoncteur 16 A	1	Sans objet
	1	Disjoncteur 20 A	1	Sans objet
	1	Disjoncteur différentiel 30 mA	11	Sans objet
	2	Interrupteur va et vient	1	Sans objet
	1	Lavabo + accessoires adaptés (fixations + vidage + siphon + robinet mitigeur)	1	Sans objet
	1	Lave Mains + accessoires adaptés (fixations + vidage + siphon + robinet mitigeur)	1	Sans objet
	2	Manchon mâle GCU 243 D12/17	4	Sans objet
	1	Mécanisme chasse d'eau + robinet	11	Sans objet
	10	Montants M48 en 2,50ml	11	Sans objet
	1	Peigne de raccordement	11	Sans objet
	4	Plaques de plâtre BA13 1,20 x 2, 50	11	Sans objet
	1	Poignée et quincaillerie pour porte isoplane	11	Sans objet
	50	Pointes TH de 25 mm	11	Sans objet
	11	Porte isoplane 73x204	11	Sans objet
	2	Prise 2P +terre	11	Sans objet
	3	Rails R48 en 3ml	11	Sans objet
	1	Réglette fluo 30 cm SIGLE Type de document Code titre Millésime Date dernier JO Date de	1 Page	Sans objet

	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
ſ	AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	39/46

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	11	Robinet de puisage de lave-linge + platine de fixation	11	Sans objet
	11	Rouleau de papier peint	11	Sans objet
	11	Système de vidage PVC pour machine à laver	11	Sans objet
	11	Télérupteur	11	Sans objet
	11	Tube de colle à PVC	8	Sans objet
	11	Verrou de sureté à bouton	11	Sans objet
	30 Vis autoforeuse		11	Sans objet
	60	Vis plaques de plâtre de 25 mm	1	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	40/46

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Agent d'entretien du bâtiment est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont .

	AGENT D'ENTRETIEN DU BATIMENT		Agent d'entretien du bâtiment		
	Arrêté du 23/02/2011		Arrêté du 21/03/2016		
CCP	Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un	CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'enveloppe intérieure d'un		
	bâtiment		bâtiment		
CCP	Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement sur une installation électrique	CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation électrique		
	domestique		monophasée d'un bâtiment		
CCP	Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement sur une installation sanitaire	CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur l'installation sanitaire d'un		
			bâtiment		
CCP	Réaliser les travaux d'entretien et d'aménagement avec des produits de finition	CCP	Réaliser les travaux courants d'entretien et de finition à l'intérieur d'un bâtiment		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	41/46

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).

Γ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	AEB	RC	TP-00361	07	06/04/2016	05/04/2016	43/46

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

